

Le FAPAS, la fin définitive de l'ours des Pyrénées en 2010, et l'avis des experts en 1995

B.Besche-Commenge ASPAP/ADDIP 30 octobre 2010

A) - INTRODUCTION

Le 6 octobre 2010, un communiqué commun du FIEP et de Ecologistas en Acción signalait le très probable disparition du dernier ours de souche pyrénéenne, Camille (voir traduction : <http://www.aspap.info/contenu/13.htm#11.10.2010>).

Le 29 du même mois, c'est un communiqué de presse du FAPAS asturien qui vient confirmer cette nouvelle, en même temps qu'il propose une réflexion sur ce qui a conduit à cette définitive extinction. Le FAPAS n'hésite pas à utiliser les grands mots : il qualifie d'escroquerie écologique (*uno de los mayores fraudes*) les financements accordés depuis trente ans pour tenter de sauver les derniers spécimens de cette population.

Quant aux importations d'ours slovènes, le FAPAS rappelle comment celles ci, à l'origine, furent pensées non pas comme moyen de relancer l'espèce dans les Pyrénées, mais d'assurer un développement touristique de certains secteurs à partir du parage de ces ours dans des aires où ils joueraient le rôle de produit d'appel (c'est toujours cet objectif que l'on cherche à développer du côté catalan espagnol, soutenu par la Caixa et par ... le même FAPAS, pas à un paradoxe près). Leur extension en liberté sur le massif n'avait été ni prévue ni organisée, ce qui explique les « *graves conflits sociaux* » générés par cette extension. L'aveu est de taille !

Le FAPAS précise même que c'est cette vision uniquement touristique-économique, et non biologique, de l'ours qui conduisit le spécialiste nord américain Tony Clevenger à démissionner du poste de chef du projet de réintroduction qu'il occupait alors. Ce n'est qu'en partie exact.

Nous traduisons ci-dessous le communiqué du FAPAS (B ci dessous) et, à la suite, proposons l'intégralité de la lettre de démission de M. Clevenger datée du 25 mai 1995(C-1), pour la première fois ainsi rendue publique : elle n'a rien de secrète aujourd'hui puisqu'elle a été déposée aux Archives Nationales où tout un chacun peut la consulter ainsi que l'ensemble du dossier ours. Même chose pour une autre lettre que nous rendons publique par la même occasion (C-2) : celle que M. Pardes, biologiste antérieurement chargé du problème ours, adressa en janvier de l'année suivante à M. Simon (responsable ministériel du projet de réintroduction) après avoir été cavalièrement mis sur la touche.

Un élément commun à ces deux lettres est curieusement omis par le FAPAS dans sa référence à celle de Clevenger : l'absence quasi totale de concertation et préparation auprès des premiers concernés, les éleveurs.

Pour M. Pardes, la DIREN (Direction Régionale de l'environnement) chargée de la préparation du programme est « *un service éloigné du terrain, des gens qui y vivent et de leurs réalités* » alors que, contrairement à ce qui est affirmé, « *la Slovénie n'a rien à voir avec les Pyrénées Centrales, ni par la nature des montagnes que l'on y trouve, ni par la végétation ou les activités humains qui s'y développent* ». Tout cela alors que « *le monde agricole n'est pas partenaire des tâches à accomplir, étant soi disant représenté par les chasseurs* ». Conséquence : « *le programme de réintroduction sera la source probable de prochains conflits avec les groupes sociaux les plus directement concernés* ».

Et il ajoutait alors : « *Cette analyse n'est pas originale puisqu'elle a déjà été faite par A. Clevenger, expert reconnu internationalement* ».

On verra au chapitre 5 de sa lettre de démission (*Acceptation publique*) comment effectivement Clevenger abordait ce problème. De façon globale, il soulignait ainsi tous les dysfonctionnements et approximations qui le conduisaient à démissionner : « *je ne cautionne pas scientifiquement ce projet mal organisé, mal coordonné /.../* ». Pour l'ours lui même, sa conservation, celle du milieu, pour les territoires humains destinés à l'accueillir, rien ne correspondait, soulignait-il, « *à l'objectif fixé par le programme LIFE* ».

On sait comment les réintroductions néanmoins conduites en 1996 comme récemment en 2005 conduisirent à ce qu'avait auguré M. Pardes dans sa lettre : une situation conflictuelle que sur le terrain rien n'émousse, au contraire. Quant à l'ours des Pyrénées, qu'il fallait sauver, c'est son avis de décès que signe ici le communiqué du FAPAS. Belle réussite pour une opération où des millions furent et sont toujours engloutis.